

Nuit du 9 au 10 mai 2019 – Burkina Faso

Le premier maître Cédric de Pierrepont et le premier maître Alain Bertoncello, tous deux officiers mariniers au sein du commandement des « *opérations spéciales* » faisaient partie du prestigieux commando Hubert de la Marine nationale. Il s'agit de l'une des unités les plus sélectives de l'armée française.

Lors d'une opération qui, menée dans la nuit du 9 au 10 mai dans le nord du Burkina Faso, a permis de libérer 4 otages retenus par un groupe armé terroriste, les maîtres Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello, appartenant aux forces spéciales françaises, ont perdu la vie en faisant preuve d'une « *détermination héroïque* », comme l'a souligné le général François Lecointre, le CEMA.

Né en 1986, Cédric de Pierrepont s'engage au sein des équipages de la flotte de la Marine nationale à l'âge de 18 ans pour devenir fusilier-marin. Très motivé, il termine premier [sur 47] de son cours de Brevet élémentaire. Puis, 18 mois plus tard, promu au grade de second-maître et ayant passé avec succès le stage commando, il est affecté au commando de Penfentenyo. Entre deux missions, il réussit le cours de nageur de combat en 2012 et rejoint le commando Hubert.

Chef de groupe depuis le 1/04/2018, le maître de Pierrepont comptait quinze années de service avant de tomber pour la France au Sahel, théâtre qu'il avait rejoint le 30 mars dernier. Il était notamment titulaire de quatre citations avec attribution de la Croix de la Valeur Militaire, d'une citation à l'ordre de la Brigade avec attribution de la Médaille d'or de la Défense nationale et de la médaille d'Outre-mer avec agrafes Sahel et Liban.

Alain Bertoncello né en 1991 choisit la spécialité de fusilier marin. En 2012, il réussit le stage commando, ce qui lui permet d'être affecté au commando Jaubert. Son brevet de nageur de combat en poche, il rejoint, en 07/2017, le commando Hubert.

Le maître Bertoncello a pris part à des « *missions de défense des intérêts maritimes français aux Seychelles [protection des thoniers] ainsi qu'à plusieurs opérations extérieures au Qatar, au Levant et au Sahel* », qu'il avait rejoint le 30 mars. Il était titulaire d'une citation à l'ordre du régiment avec attribution de la Médaille d'or de la Défense nationale, de la Médaille d'Outre-mer pour le Moyen-Orient et de la Médaille d'argent de la Défense nationale.